

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 31 mai 2021 à 17 h.

CHAIRE DE RECHERCHE UQTR (SÉNIOR) SUR LES SOURCES D'ÉNERGIE POUR LES VÉHICULES DU FUTUR

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 54 (3) (d) (ix) et (xi) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'objectif « Soutenir prioritairement les orientations et axes de recherche définis pour la période 2020-2025 » du Plan de la recherche stratégique 2020-2025 ;

CONSIDÉRANT les règles du Programme des chaires de recherche UQTR (Sénior) (2019-CA659-04.03.02-R7243, 25 février 2019);

CONSIDÉRANT le Processus de reconnaissance des réalisations en recherche des anciens titulaires de chaire de recherche du Canada de l'UQTR (2018-CA658-04.03.07-R7207, 10 décembre 2018);

CONSIDÉRANT le Processus d'évaluation du rendement des titulaires de chaire de recherche du Canada;

CONSIDÉRANT l'analyse du bilan du professeur Loïc Boulon;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la sous-commission de la recherche (2021-SCR60-10, 11 mai 2021);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE626-04.03.03-R5994, 25 mai 2021);

CONSIDÉRANT l'avis du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de créer la Chaire de recherche UQTR (sénior) sur les sources d'énergie pour les véhicules du futur pour une durée de trois ans, soit du 1er juin 2021 jusqu'au 31 mai 2024 ;
2. de nommer Loïc Boulon, professeur au Département de génie électrique et de génie informatique, titulaire de la Chaire de recherche UQTR (sénior) sur les sources d'énergie pour les véhicules du futur pour un mandat d'une durée de trois ans, soit du 1er juin 2021 jusqu'au 31 mai 2024 ;
3. d'attribuer au professeur Loïc Boulon le titre honorifique de Professeur-chercheur du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.